



**États financiers consolidés intermédiaires
résumés non audités
Premier trimestre 2017**

(Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas été examinés par les auditeurs indépendants de la Société.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action)

(non audités)

	Notes	30 septembre 2016 (3 mois) \$	30 septembre 2015 (3 mois) \$
Produits tirés de contrats	15	30 508	24 285
Coût des produits tirés de contrats	5	27 625	20 949
Marge brute		2 883	3 336
Charges			
Frais généraux et administratifs	5	3 382	3 118
Perte (gain) de change	5	(139)	19
Charges financières	5	191	106
		3 434	3 243
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		(551)	93
Impôt sur le résultat (recouvrable)	11		
Exigible		(83)	(87)
Différé		(221)	389
		(304)	302
Perte nette attribuable aux actionnaires		(247)	(209)
Perte nette par action attribuable aux actionnaires	10		
De base		(0,01)	(0,01)
Diluée		(0,01)	(0,01)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat global intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

	Notes	30 septembre 2016 (3 mois) \$	30 septembre 2015 (3 mois) \$
Perte nette		(247)	(209)
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net :			
Gain non réalisé sur les placements disponibles à la vente, après impôt de 3 \$	6	(23)	-
Écarts de conversion cumulés		14	-
Autres éléments du résultat global		(9)	-
Perte globale attribuable aux actionnaires		(256)	(209)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 10)	(note 10)			
Solde au 1^{er} juillet 2016	55 688	1 468	21 720	195	79 071
Perte nette	-	-	(247)	-	(247)
Gain non réalisé sur les placements disponibles à la vente, après impôt de 3 \$	-	-	-	(23)	(23)
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	14	14
Rémunération fondée sur des actions	-	50	-	-	50
Solde au 30 septembre 2016	55 688	1 518	21 473	186	78 865

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 10)	(note 10)			
Solde au 1^{er} juillet 2015	54 411	1 458	21 750	-	77 619
Perte nette et résultat global	-	-	(209)	-	(209)
Rémunération fondée sur des actions	-	53	-	-	53
Solde au 30 septembre 2015	54 411	1 511	21 541	-	77 463

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Bilans consolidés intermédiaires résumés

Au 30 septembre 2016 et au 30 juin 2016

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

	Notes	30 septembre 2016	30 juin 2016
		\$	\$
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		2 019	2 293
Débiteurs	14	22 020	21 339
Stocks		38 855	35 289
Impôt sur le résultat à recouvrer		1 210	1 058
Charges payées d'avance		687	568
		64 791	60 547
Actifs non courants			
Placements	6	597	709
Immobilisations corporelles	7	41 619	42 978
Actifs d'impôt différé	11	1 154	930
Total de l'actif		108 161	105 164
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		18 533	15 362
Affacturation à payer		-	1 395
Tranche à court terme des contrats de location-financement	8	770	889
		19 303	17 646
Passifs non courants			
Dette à long terme et contrats de location-financement	8	9 993	8 447
		29 296	26 093
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	10	55 688	55 688
Réserve – Instruments de capitaux propres	10	1 518	1 468
Résultats non distribués		21 473	21 720
Cumul des autres éléments du résultat global		186	195
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		78 865	79 071
Total du passif et des capitaux propres		108 161	105 164

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Éric Alexandre, administrateur

Jean-Yves Laliberté, administrateur

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

		30 septembre 2016 (3 mois)	30 septembre 2015 (3 mois)
	Notes	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		(551)	93
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	5	2 765	2 288
Amortissement des immobilisations incorporelles		-	146
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	7	(12)	(17)
Gain sur cession de placements	6	(266)	(3)
Rémunération fondée sur des actions	10	50	53
Charges financières		191	106
		2 177	2 666
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation			
Impôt sur le résultat payé	12	(1 195)	(60)
Charges financières payées		(69)	(60)
		(171)	(91)
		742	2 455
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Produit de la cession de placements	6	352	23
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(1 397)	(949)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	7	51	17
		(994)	(909)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit de l'affacturage		1 017	-
Remboursement de l'affacturage		(2 412)	-
Produit de la dette à long terme et contrats de location-financement		25 200	15 223
Remboursement sur la dette à long terme et contrats de location-financement		(23 793)	(17 094)
		12	(1 871)
Effet des variations des taux de change		(34)	4
Diminution de la trésorerie		(274)	(321)
Trésorerie au début de la période		2 293	396
Trésorerie à la fin de la période		2 019	75

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Afrique de l'Ouest et au Kazakhstan.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses principales filiales sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Lantech Drilling Services Inc.	100 %
Perforación Orbit Garant Chile SpA	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Cygnus-Orbit Drilling SpA	100 %
Orbit Garant Chile S.A.	100 %
Perforación Orbit Garant Peru S.A.C.	100 %
OGD Drilling (Guyana) Inc. (depuis le 16 août 2016)	100 %
Forage Orbit Garant BF S.A.S. (depuis le 24 octobre 2016)	100 %

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs indépendants de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2016.

La publication de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 9 novembre 2016.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours d'une période sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} juillet 2016 :

IAS 16 – Immobilisations corporelles

IAS 16 interdit aux entités d'utiliser la méthode fondée sur les produits pour l'amortissement des immobilisations corporelles.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

IAS 38 introduit une présomption réfutable selon laquelle les produits ne constituent pas une base appropriée pour l'amortissement d'une immobilisation incorporelle, à l'exception de deux cas limités.

IFRS 10 – États financiers consolidés, et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

La modification intitulée « *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise* » spécifie le traitement à adopter lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui constituent une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui contient une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci; le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé en entier. Lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui ne constituent pas une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui ne contient pas une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise, le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé uniquement à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou cette coentreprise, c'est-à-dire que la quote-part de l'entité dans le gain ou la perte est éliminée.

IAS 1 – Présentation des états financiers

La modification intitulée « *Initiative concernant les informations à fournir* » comprend plusieurs modifications à portée limitée visant à améliorer les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir incluses dans les normes actuelles.

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012–2014), qui comprennent notamment les modifications suivantes :

Les modifications à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, ajoutent des directives précises qui s'appliquent lorsqu'une entité reclasse un actif (ou un groupe destiné à être cédé) de la catégorie « détenu en vue de la vente » à la catégorie « détenu en vue d'une distribution aux propriétaires » (ou vice versa), ou lorsqu'une entité cesse de comptabiliser des actifs comme détenus en vue d'une distribution.

Les modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, contiennent des indications supplémentaires visant à préciser si un mandat de gestion constitue un « lien conservé » avec un actif transféré aux fins des informations à fournir sur les actifs transférés, et des indications à savoir si les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers devaient ou non être étendues aux états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)
(non audités)

3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES (suite)

Les modifications à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, précisent les obligations concernant les informations à fournir selon IAS 34 qui ne sont pas fournies dans les états financiers intermédiaires, mais ailleurs dans le rapport financier intermédiaire. Selon les modifications, de telles informations doivent être incorporées par renvoi à une autre partie du rapport financier consolidé intermédiaire résumé qui est consultable par les utilisateurs des états financiers consolidés intermédiaires résumés aux mêmes conditions que les états financiers consolidés intermédiaires résumés et au même moment.

Les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

4. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Les nouvelles normes suivantes, qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur, n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société.

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et impose aux entités qu'elles fournissent des informations plus adéquates et plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers. La norme annule et remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'adoption de cette norme est obligatoire pour toutes les entités présentant leur information financière conformément aux IFRS et elle s'applique à la quasi-totalité des contrats conclus avec des clients, les principales exceptions étant les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. IFRS 15 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son application anticipée est permise.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

La modification intitulée « *Initiative concernant les informations à fournir - Rapprochement des passifs issus des activités de financement* » comprend des modifications qui devraient fournir aux investisseurs des informations améliorées relativement à la dette et aux mouvements de la dette de l'entité durant la période couverte par l'information financière présentée ainsi que sur ses liquidités. Les modifications à IAS 7 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017 sans retraitement obligatoire de l'information comparative lors de la première application, et leur application anticipée est permise.

IAS 12 – Impôts sur le résultat

La modification intitulée « *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* » comprend des modifications qui fournissent des directives qui clarifient comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications à IAS 12 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, et leur application anticipée est permise.

IFRS 16 – Contrats de location

IFRS 16 spécifie la nouvelle méthode proposée pour la comptabilisation des contrats de location qui oblige un preneur à comptabiliser les actifs et les passifs au titre des droits et des obligations créés par un contrat de location. IFRS 16 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, et son application anticipée est permise si IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, est appliquée.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

5. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et à l'amortissement des immobilisations incorporelles a été présentée à l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé comme suit :

	30 septembre 2016 (3 mois)	30 septembre 2015 (3 mois)
	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	2 561	2 046
Frais généraux et administratifs	204	388
Total de la dotation aux amortissements	2 765	2 434

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les pertes (gains) de change et les charges financières, par nature, se détaillent comme suit :

	30 septembre 2016 (3 mois)	30 septembre 2015 (3 mois)
	\$	\$
Amortissements	2 765	2 434
Charges au titre des avantages du personnel	16 281	12 091
Coût des stocks	6 297	5 588
Autres charges	5 716	4 079
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes (gains) de change et des charges financières	31 059	24 192

6. PLACEMENTS

Les variations concernant les placements sont les suivantes :

	30 septembre 2016	30 juin 2016
	\$	\$
Investissements dans des sociétés ouvertes, au début de la période	709	424
Cessions de placements	(86)	(51)
Variation de juste valeur sur les placements disponibles à la vente	(26)	336
Investissements dans des sociétés ouvertes, à la fin de la période	597	709

Le gain sur cession de placements totalisant 266 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016 est inclus dans les frais généraux et administratifs (période de trois mois terminée le 30 septembre 2015 : 3 \$).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes par période :

	30 septembre 2016 (3 mois)	30 septembre 2015 (3 mois)
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 397	949
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(51)	(17)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(12)	(17)

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

8. DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

	30 septembre 2016	30 juin 2016
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 25 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 %, taux effectif de 3,2 % au 30 septembre 2016, échéant en décembre 2017, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs a) b)	9 123	7 403
Contrats de location-financement, portant intérêt à des taux variant entre 3,34 % et 9,80 % (3,34 % et 29,02 % au 30 juin 2016), échéant en décembre 2020	1 640	1 933
	10 763	9 336
Tranche à court terme	(770)	(889)
	9 993	8 447

a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 2,25 %.

b) Un montant non amorti de 77 \$ (97 \$ au 30 juin 2016) correspondant à des frais financiers a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 9). Au 30 septembre 2016, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives.

Au 30 septembre 2016, le taux préférentiel était de 2,70 % (2,70 % au 30 juin 2016).

Au 30 septembre 2016, les versements de capital requis au cours des prochains exercices étaient les suivants :

	Emprunt	Location- financement	Total
	\$	\$	\$
Moins d'un an	-	770	770
Plus d'un an et moins de cinq ans	9 200	870	10 070
	9 200	1 640	10 840

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

8. DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT (suite)

Les paiements minimaux au titre de la location sont les suivants :

	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
		30 septembre 2016	30 septembre 2015
	\$	\$	\$
Moins d'un an	843	770	-
Plus d'un an et moins de cinq ans	916	870	-
	1 759	1 640	-
Moins : charges financières futures	(119)	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	1 640	1 640	-

La dette à long terme et les contrats de location-financement, par devise et par échéance, sont les suivants :

Au 30 septembre 2016	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans
	\$	\$	\$
CAD	9 493	58	9 435
Pesos chiliens (676 253 030 CLP)	1 347	712	635
	10 840	770	10 070

9. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres, la dette à long terme et contrats de location-financement et le découvert bancaire, déduction faite de la trésorerie.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	30 septembre 2016	30 juin 2016
	\$	\$
Dette à long terme et contrats de location-financement	10 763	9 336
Capital-actions	55 688	55 688
Réserve - Instruments de capitaux propres	1 518	1 468
Résultats non distribués	21 473	21 720
Trésorerie	(2 019)	(2 293)
	87 423	85 919

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers, ii) respecter ses obligations financières et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

9. GESTION DU CAPITAL (suite)

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 septembre 2016, tel qu'il est mentionné à la note 8, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2016, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

10. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	Période de trois mois terminée le		Exercice terminé le	
	30 septembre 2016		30 juin 2016	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de la période	35 101 419	55 688	33 276 519	54 411
Actions émises dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise ^{a)}	-	-	1 824 900	1 277
Solde à la fin de la période	35 101 419	55 688	35 101 419	55 688

^{a)} Le 30 décembre 2015, la Société a émis un total de 1 824 900 actions ordinaires pour un montant total de 1 277 \$ au titre de la contrepartie relative à l'acquisition de Captagua Ingeniería S.A.

Perte nette par action

La perte nette par action ordinaire diluée a été calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée, car leur inclusion serait antidilutive.

	30 septembre 2016 (3 mois)	30 septembre 2015 (3 mois)
Perte nette par action de base		
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(247) \$	(209) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	35 101 419	33 276 519
Perte nette par action de base	(0,01) \$	(0,01) \$

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

10. CAPITAL-ACTIONS (suite)

	30 septembre 2016 (3 mois)	30 septembre 2015 (3 mois)
Perte nette par action diluée		
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(247) \$	(209) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	35 101 419	33 276 519
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions	-	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	35 101 419	33 276 519
Perte nette par action diluée	(0,01) \$	(0,01) \$

Toutes les options sur actions en cours sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	30 septembre 2016 (3 mois)		30 septembre 2015 (3 mois)	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de la période	2 877 500	1,16	2 226 500	1,35
Annulées au cours de la période	-	-	(21 000)	4,00
En cours à la fin de la période	2 877 500	1,16	2 205 500	1,32
Exercables à la fin de la période	1 561 000	1,27	1 360 000	1,23

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours au 30 septembre 2016 :

Prix d'exercice \$	En cours au 30 septembre 2016	Durée de vie moyenne restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exercables au 30 septembre 2016	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,50 - 2,40	2 860 000	3,21	1,14	1 543 500	1,24
2,40 - 4,30	17 500	1,93	4,00	17 500	4,00
	2 877 500			1 561 000	

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

10. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 septembre 2016 (3 mois)	30 septembre 2015 (3 mois)
	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	50	53

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,90 % en 2016 et à 26,63 % en 2015.

	30 septembre 2016 (3 mois)	30 septembre 2015 (3 mois)
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	(551)	93
Taux d'imposition prévus par la loi	26,90%	26,63%
Impôt sur le résultat (recouvrable) selon les taux d'imposition prévus par la loi	(148)	25
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Impact des écarts de conversion	(19)	(22)
Charges non déductibles et autres	8	32
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	13	14
Portion non imposable du gain en capital	(39)	-
Utilisation de pertes fiscales non comptabilisées	(445)	-
Actifs d'impôt non comptabilisés	326	253
Total de l'impôt sur le résultat (recouvrable)	(304)	302

12. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 septembre 2016 (3 mois)	30 septembre 2015 (3 mois)
	\$	\$
Débiteurs	(681)	(83)
Stocks	(3 566)	(2 651)
Charges payées d'avance	(119)	87
Créditeurs et charges à payer	3 171	2 587
	(1 195)	(60)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

13. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple échéant en 2020, à verser une somme de 321 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2021, à verser des loyers minimaux de 1 513 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2017	533
2018	437
2019	399
2020	369
2021	96

Garanties

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016, la Société a émis des garanties bancaires en faveur de clients pour un montant total de 650 \$, échéant en décembre 2017 (au 30 juin 2016 : 885 \$). Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties (aucun paiement pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015).

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf pour ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains, en pesos chiliens et en GHS cedi. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 30 septembre 2016, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 1 066 \$ (1 473 \$ au 30 juin 2016) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 717 \$ (640 \$ au 30 juin 2016). La Société disposait d'une trésorerie en pesos chiliens d'un montant de 188 067 325 CLP (292 449 849 CLP au 30 juin 2016) et avait des débiteurs en pesos chiliens d'un montant de 417 765 757 CLP (1 076 241 833 CLP au 30 juin 2016). La Société disposait d'une trésorerie en GHS cedi d'un montant de 403 471 (131 758 au 30 juin 2016) et avait des débiteurs en GHS cedi d'un montant de 1 218 256 (519 382 au 30 juin 2016).

Au 30 septembre 2016, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net de 162 \$ (197 \$ au 30 juin 2016), une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en pesos chiliens aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net de 23 \$ (23 \$ au 30 juin 2016) et une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en GHS cedi aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net de 158 \$ (66 \$ au 30 juin 2016).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 30 septembre 2016, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 3 % des débiteurs (7 % au 30 juin 2016).

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les débiteurs et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	30 septembre 2016 (3 mois)	30 septembre 2015 (3 mois)
	\$	\$
Solde au début de la période	1 074	1 010
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	125	13
Solde à la fin de la période	1 199	1 023

Au 30 septembre 2016, 58 % (53 % au 30 juin 2016) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants et 5 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2016).

Deux clients importants représentaient 22 % des créances clients au 30 septembre 2016 (un client important représentait 10 % de ces débiteurs au 30 juin 2016).

Un client important représentait 27 % des produits tirés de contrats pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016 (deux clients importants représentaient 53 % de ces produits pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 septembre 2016, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net de 68 \$ (55 \$ au 30 juin 2016).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

Hiérarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Base de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 septembre 2016, les placements sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour les périodes terminées le 30 septembre 2016 et le 30 septembre 2015.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 9, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

La Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés sous le nom « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100% de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 30 septembre 2016, aucun montant n'était à recevoir concernant les créances clients relativement à des comptes affacturés (1 395 \$ au 30 juin 2016).

	Au 30 septembre 2016			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	18 533	18 533	-	-
Dette à long terme (capital seulement)	9 200	-	9 200	-
Contrats de location-financement	1 640	770	870	-
	29 373	19 303	10 070	-

15. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud, Afrique de l'Ouest et Kazakhstan). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice (de la perte) d'exploitation.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

15. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels à présenter de la Société :

	30 septembre 2016 (3 mois)	30 septembre 2015 (3 mois)
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Canada	25 450	23 792
International	5 058	493
	30 508	24 285
Bénéfice (perte) d'exploitation		
Canada	899	2 835
International	(924)	(1 729)
	(25)	1 106
Frais généraux liés au siège social de la Société ⁽¹⁾	335	907
Charges financières	191	106
Impôt sur le résultat (recouvrable)	(304)	302
	222	1 315
Perte nette	(247)	(209)
Amortissements		
Canada	1 750	1 775
International	811	271
Immobilisations non attribuées et actifs communs	204	388
	2 765	2 434
	Au 30 septembre 2016	Au 30 juin 2016
	\$	\$
Actifs identifiables		
Canada	81 388	76 200
International	26 773	28 964
	108 161	105 164
Immobilisations corporelles		
Canada	30 346	31 477
International	11 273	11 501
	41 619	42 978